

Visite officielle de M. Erich Bielka
 Ministre fédéral des affaires étrangères
 de l'Autriche en Suisse, du 28 au 30 août 1974

Procès-verbal des entretiens à Berne

Séances de travail: mercredi, 28 août 21 - 23 h
 à la maison de Wattewille
 jeudi, 29 août 17 - 19 h à la Salle de
 Conférences du Palais fédéral aile ouest

Participants:

Délégation autrichienne: M.le Ministre des affaires étrangères
 Erich Bielka-Karltreu
 M.le Secrétaire Général
 Heinrich Haymerle, Vienne
 M.l'Ambassadeur Erik Nettel, Vienne
 M.l'Ambassadeur Karl Gruber, Berne
 M.le Ministre Georg Calicé, Berne
 M.le Secrétaire d'Ambassade
 Herbert J. Kröll, Berne

Délégation suisse: M.le Conseiller fédéral Pierre Graber
 M.le Secrétaire général
 Ernesto Thalmann
 M.l'Ambassadeur Oscar Rossetti
 M.l'Ambassadeur Rudolf Bindschedler *
 M.l'Ambassadeur Emanuel Diez **
 M.l'Ambassadeur Charles Müller
 M.l'Ambassadeur François de Ziegler
 M.Karl Fritschi
 M.Claudio Caratsch

* a pris part seulement à la séance du 28.8

**a pris part seulement à la séance du 29.8

Séance du 28 août 1974, à 21 h

1) Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

M. Graber se félicite de la coopération entre les représentants des deux pays tout au long de la conférence.

Enchaînant sur les conversations du mois de mai avec M. Kirchschräger, on peut aujourd'hui se pencher plus brièvement sur quelques points particuliers de la négociation.

Dès la reprise de la conférence, le problème le plus ardu sera celui de la corbeille 3. Les Etats-Unis n'attachent pas beaucoup d'importance à ce chapitre. Par contre, les Neuf veulent maintenir le maximum de leurs propositions, qu'ils soumettront sous forme de nouvelle liste aux Américains. Pour la Suisse, il se pose surtout le problème de l'opinion publique qui tend, avec des illusions considérables, à faire de la Corbeille 3 le critère du succès ou insuccès de la Conférence. Nous devons donc obtenir quelques résultats, qui ne pourront évidemment être que modestes.

Pour notre proposition de SRPD, il se pose la question de savoir si le mandat qui sera élaboré admettra une référence au caractère obligatoire. Sinon, ce sera l'échec complet de notre projet.

Il est encore prématuré pour envisager les suites de la Conférence. Mais il nous paraît évident qu'un effort comme celui de la CSCE ne doit pas être interrompu soudainement. Nous sommes hostils à une institutionnalisation, mais, sous une forme quelconque, des contacts devront se poursuivre.

Pour discuter de cette question comme de quelques autres, il nous semblerait utile que les secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères des quatre pays neutres se rencontrent dans quelque temps, peut-être à Genève, vers le mois d'octobre ou de novembre.

M. Bielka souligne que l'évolution, depuis le mois de mai, a été marquée d'une part par l'interruption de la Conférence, que les pays de l'Est avaient espéré mener à son terme avant l'été; d'autre part, par de petits résultats,

- 2 -

surtout dans la corbeille 3, qui ne sont pourtant pas encore satisfaisants.

En ce qui concerne les Neuf, il a l'impression de nuances sensibles entre les positions des capitales, malgré l'effort d'une action commune à Genève. L'Allemagne est maintenant la plus proche des USA, après un certain retournement de la position française, déçue que l'URSS n'ait pas fourni une compensation à la concession sur l'inviolabilité des frontières. L'Allemagne s'intéresse surtout à la réunion des familles et à la diffusion de la presse. Si elle peut espérer conclure sans susciter trop de critiques, elle y serait prête.

A son avis, une prolongation excessive de la CSCE pourrait provoquer de nouvelles tensions; si certains résultats peuvent encore être acquis, il faudrait entamer le plus vite possible la phase 3. Le chancelier Kreisky estime aussi qu'il n'est pas exclu que lors des préparatifs de la troisième phase les pays de l'Est - étant sûrs que leurs partenaires sont prêts à accepter le sommet - accorderaient encore quelques concessions sous forme de "package-deal". On pense à cet égard, entre autres, à la réunion des familles, question qui a une grande importance pour l'Autriche, et notamment aussi pour son opinion publique.

Il estime, comme la Suisse, que la question des suites ne devra être abordée qu'à la fin de la phase 2. Quant à l'idée d'une réunion des secrétaires généraux des quatre neutres, qui paraît très utile, il faudrait l'étudier dans quelques semaines (vers la fin octobre) lorsque l'on verra comment se déroule la phase 2.

M. Bindschedler se réfère aux efforts des Neuf pour faire adopter leurs propositions de la corbeille 3. Malgré la pression américaine en vue d'une conclusion assez rapide de la conférence, ils semblent déterminés à défendre l'ensemble de leurs demandes. Il faut cependant reconnaître que le front des Neuf n'est pas entièrement uni; l'Allemagne pratique une politique difficile à analyser.

L'évolution des discussions sur le SRPD amènera la Suisse à l'alternative suivante: - ou bien elle poursuivra les efforts en vue de l'adoption du caractère obligatoire, qui sera refusé à cause de l'attitude des pays de l'Est; il s'agira d'un échec dont on pourra désigner les responsables; ou bien, elle s'efforcera de maintenir la continuité des travaux, en acceptant une formule de mandat (il y a un projet français) moins contraignante qui

./.

permettrait peut-être d'aboutir plus tard. Nous voulons en tous cas éviter de décevoir ceux qui nous ont soutenus jusqu'ici. Mais il serait encore prématuré de déterminer notre attitude maintenant.

Il estime aussi que des concessions des pays de l'Est seraient encore possibles à la dernière heure, selon une tactique russe éprouvée. Il s'agit donc de maintenir avec assez de fermeté les propositions occidentales, notamment celles - qui intéressent aussi la Suisse - concernant les contacts humains et l'information.

Des suites appropriées de la CSCE permettraient aux petits pays neutres de prolonger leur action dans le cadre large des 35. Si les résultats de la conférence le permettent, il paraîtrait justifié d'envisager des suites sous forme de réunions périodiques. L'opposition vient surtout de la France; inversement, la Roumanie et plus discrètement la Pologne, semblent les principaux intéressés par une procédure de suites capable d'étayer leurs efforts d'indépendance relative. Il serait certes prématuré de faire maintenant la moindre offre sur ce point.

M. Bielka se demande si la France, à cet égard, n'adopte pas une attitude surtout tactique. Quant au SRPD, il réaffirme tout le soutien de l'Autriche à ce projet, malgré le scepticisme quant aux chances de succès.

M. Haymerle estime que les grands Etats occidentaux, tels que les USA et la France (surtout au temps de Pompidou), désirent préserver leur monopole du dialogue avec l'URSS ce qui explique leur manque d'intérêt pour la CSCE.

Quant à l'URSS, il voit trois objectifs à son action: la reconnaissance de l'empire actuel; le refoulement des Etats-Unis hors d'Europe; sa propre suprématie sur ce continent.

Il évoque encore un entretien récent avec M. Zorine à Vienne, consacré surtout à la préparation de la session de l'ONU. A cette occasion, le visiteur s'est aussi référé à la CSCE, présentant d'une part les arguments connus pour une conclusion rapide ("le seul problème politique, celui des frontières, étant réglé....."), s'attaquant d'autre part avec vigueur aux propositions sur les CBM qu'il qualifia de complètement irréalistes. Zorine aurait plaisamment fait remarquer que si l'URSS annonçait tous ses mouvements militaires dans le rayon considéré, cela devrait provoquer une véritable panique à l'ouest.

M. Thalmann évoque encore la visite que fera à Berne le vice-ministre soviétique des affaires étrangères Kowalew au sujet de la CSCE.

Il constate d'autre part qu'il restera à déterminer la date et le lieu de la rencontre des quatre secrétaires généraux: Genève, pour des raisons pratiques, semblerait convenir pour une telle réunion.

2) Impressions sur la Chine

M. Graber évoque ses impressions recueillies au cours de son récent voyage en Chine, et répond à quelques questions posées à ce sujet par la délégation autrichienne.

Fin de la séance: 23 h

Séance du 29 août 1974 à 17 h

3) Dialogue atlantique

M. Graber fait état de la "proposition Kirchschräger" au Conseil de l'Europe dans laquelle il voit surtout un moyen d'assurer entre les Neuf et les autres membres du Conseil de l'Europe un dialogue permanent, un flux d'informations et une présentation des vues particulières que les "non-Neuf" peuvent avoir dans tels aspects du dialogue atlantique -- si celui-ci était poursuivi -- qui les intéressent directement. Mais il ne serait pas question, pour la Suisse, d'une collaboration politique du type de celle des Neuf.

Il est vrai que la mise en veilleuse du projet américain de Charte atlantique et du projet européen de Déclaration commune, de même que l'établissement d'une formule souple de consultations qui semblent devoir être surtout bilatérales, ont modifié les bases de ce débat. Aux dernières discussions de Strasbourg, les représentants des Neuf ont montré une opposition assez nette à l'idée de consultations institutionnalisées à Dix-Sept. Nous non plus, nous ne souhaitons pas un système formel de consultations politiques sur n'importe quel problème de l'actualité internationale. Mais il serait intéressant de voir dans quelle mesure des problèmes relevant des relations atlantiques -- évidemment à l'exclusion des problèmes de défense -- pourraient faire l'objet d'un échange de vues entre les membres de cette organisation ayant tous un intérêt commun à leur solution. C'est pourquoi nous avons lancé l'idée, en juillet dernier, de réunir sur une base ad hoc et à titre d'essai les adjoints des directeurs politiques des MAE des Dix-Sept pour tenir un échange de vues sur de telles questions, et cela d'une manière entièrement informelle. Il conviendra d'apprécier, à la lumière des réactions des autres Etats-membres à cette suggestion, s'il est utile et possible de la poursuivre.

M. Bielka confirme que son interlocuteur a interprété correctement les intentions de M. Kirchschräger.

Ce point de l'ordre du jour soulève deux problèmes: d'une part, le concept "Europe", surtout à l'Ouest (France et Etats-Unis), recouvre essentiellement la Communauté européenne; il faut rétablir l'équilibre nécessaire, rappeler qu'il est d'autres Etats européens de conceptions libérales - sans parler d'une troisième Europe dont nous ne partageons pas l'idéologie. Avec un singulier manque de logique, la France, qui souhaite une Europe indépendante et forte, néglige d'élargir le concept à ses véritables dimensions. Il faut donc renforcer la présentation de cette "autre Europe", et pas seulement lors du dialogue atlantique.

D'autre part, on doit se poser la question si cette présentation peut utilement se réaliser dans le dialogue atlantique. Reconnaissons que ce dialogue en est à ses premiers balbutiements; peut-être les événements prochains (présidence française dans la C.E., changement du Secrétaire général à Strasbourg) auront des résultats au Conseil de l'Europe. Il est difficile de se prononcer actuellement là-dessus.

L'idée suisse est excellente. Il serait utile de s'en entretenir encore une fois avant le Comité des Ministres. Il faut cependant craindre de graves obstacles matériels, étant donné la charge de travail des hauts-fonctionnaires des Neuf. Il s'agira de voir s'il serait possible de présenter l'idée au prochain comité des Ministres, après s'être assuré aussi de l'opinion de la Suède.

4) Corée du Nord

M. Graber se félicite de l'heureuse coordination qui a eu lieu entre les deux pays dans cette affaire. La Suisse est désormais favorable à l'établissement de relations diplomatiques avec la Corée du Nord, notamment en vue d'assurer l'universalité de nos relations extérieures. Reste à déterminer le choix du moment favorable. Le prochain débat aux Nations Unies pourrait apporter des éléments nouveaux. Si nous cédonc maintenant aux demandes de Pyongyang, on peut craindre une exploitation d'une telle décision à des fins politiques. De plus, tout en étant sceptiques sur son issue, nous ne voudrions pas perturber l'initiative britannique visant à amener les pays de l'Est à recon-

- 7 -

naître la Corée du Sud. Nous espérons donc être en mesure de reconnaître la Corée du Nord vers novembre ou décembre prochains, et de recevoir ensuite la délégation nord-coréenne officielle.

M. Bielka se réfère aux échanges de vues détaillés à ce sujet lors de la visite de M. Kirchschräger. Il rappelle toutefois que des promesses ont été faites à la Corée du Nord par l'Autriche depuis plus d'un an, puis au printemps dernier.

Jusqu'à maintenant, il avait des prétextes plausibles pour ajourner l'affaire, mais il sera pratiquement obligé d'entamer les contacts avec la mission commerciale à Vienne vers septembre-octobre. Il ne pourrait plus guère attendre, d'autant plus que tous les Scandinaves, y compris deux membres de l'OTAN, ont déjà effectué la reprise.

Il n'a pas l'impression que le débat de l'ONU apportera des éléments nouveaux, et est convaincu que la Corée du Sud poursuivra son jeu et trouvera toujours de nouveaux prétextes. Il craint de ne pouvoir attendre jusqu'en novembre, et devra sans doute se déterminer après son retour de New York.

On peut être sûr que l'initiative britannique ne donnera pas de résultats positifs. A la demande de la Corée du Sud, l'Autriche avait procédé en 1973 à des sondages identiques dans tous les pays de l'Est. Le résultat en fut partout négatif.

En ce qui concerne la délégation de Corée du Nord, l'Autriche essaiera de gagner encore un peu de temps. Toutefois si la reconnaissance devait encore être retardée, le voyage préalable d'une délégation pourrait utilement donner une petite satisfaction à la Corée du Nord. L'Autriche ne voudrait en tout cas pas être un des derniers pays à reconnaître la Corée du Nord. Elle appréciera vivement une poursuite de l'information réciproque rapide avec la Suisse.

M. Graber précise que la Suisse n'a encore arrêté aucune date, et que l'attitude autrichienne pourrait nous inciter à choisir une date plus rapprochée.

./.

5) Problème de Chypre

M. Graber remarque qu'à l'occasion de la crise chypriote, aucun des mécanismes de garantie ou de règlement pacifique n'a encore pu fonctionner. Il rappelle nos préoccupations d'ordre humanitaire et notre aide au CICR. En ce qui concerne le Conseil de l'Europe, nous avons été déçus par l'efficacité douteuse de cette organisation. Il faut craindre aussi de voir la question chypriote soulevée à la CSCE: dans une telle hypothèse la Suisse ne participerait sans doute pas au débat.

M. Bielka constate que l'Autriche est plus fortement mêlée à l'affaire de Chypre par son appartenance aux Nations Unies. Le fait d'avoir des unités militaires et policières à Chypre est sans effet sur la position autrichienne.

Il est certain que la CSCE ne saurait être le lieu d'un débat sur Chypre: la question est déjà traitée en trop de lieux différents. En fait l'ONU, grâce à l'initiative de Waldheim, est le seul organisme qui ait du moins obtenu un petit succès récemment (réunions hebdomadaires des leaders des deux communautés). Le Conseil de l'Europe s'est intéressé à l'affaire un mois trop tard; ce n'est pas encourageant quant à son efficacité.

La situation actuelle, bien que fluide, est déprimante. La Grèce refuse de participer à des négociations avant d'avoir des assurances turques quant à l'évacuation. Quant à l'attitude turque, elle est scandaleuse vis-à-vis des forces de l'UNFICYP.

A son avis, il faut circonscrire les discussions aux Nations Unies.

6) Centrale nucléaire de Rüthi

M. Graber expose que depuis les entretiens bilatéraux du mois de mai, il y a eu peu de développements. Le rapport sur les tours de refroidissement, retardé du fait de divergences d'opinion avec la Commission fédérale pour la protection de la nature, pourrait être disponible en octobre. Les discussions d'experts ne pourront dès lors guère reprendre cette année.

On se félicite, du côté suisse, de certains contacts directs entre Vorarlberg et St.Gallen, qui pourraient contribuer à détendre l'atmosphère.

M. Bielka souligne que, contrairement à ce que veulent faire croire certains journalistes, Rütli n'est pas le motif principal de son voyage à Berne. Il n'y a au fond rien de neuf depuis mai. Il souhaite cependant rendre compte d'entretiens qu'il a eus à Bregenz avant de venir à Berne. Le Landeshauptmann lui a demandé de faire part à nouveau des préoccupations des autorités du Land.

Pour sa part, il est un peu inquiet de voir l'atmosphère désagréable qui s'installe en Vorarlberg à l'égard de la Suisse, sous l'empire des émotions. Il règne là-bas des appréhensions invraisemblables quant aux effets que pourrait entraîner la centrale sur l'environnement. Il se demande s'il ne serait pas possible d'entreprendre quelque action d'information au niveau du grand public. Il se plaît à reconnaître que sur le plan des experts, l'information suisse est exemplaire, et il remercie pour la coopération loyale. Il tient à maintenir dans les contacts bilatéraux l'ambiance de franchise amicale, qui prévalait déjà avec M. Kirchschräger.

Il faut cependant déjà envisager l'hypothèse où le Vorarlberg voudrait se lancer sur la voie de la juridiction internationale, en quoi Vienne devrait soutenir ce Land.

M. Diez relève que le rapport sur les tours de refroidissement ne contiendra rien de nouveau, constituant la synthèse des divers rapports d'experts. La commission doit se réunir encore une fois à cet effet. Entre-temps, une grande controverse s'est déchainée en Suisse au sujet de la protection de la nature dans la région du Säntis.

Au sujet des émotions soulevées en Vorarlberg, on peut distinguer deux éléments: la "peur atomique", d'une part, qui est irrationnelle et qu'on ne pourra apaiser par des arguments rationnels; on a observé le même phénomène en Suisse, où Tribunal fédéral et Conseil fédéral ont pourtant pris les décisions permettant la construction de centrales nucléaires. D'autre part, il y a une question de climat politique; au canton de St.Gall on comprend difficilement l'agitation politique autour du projet de Rütli qui va de pair avec des sondages sur le marché financier suisse, en vue d'une participation du Land à d'autres centrales nucléaires en Autriche.

Il faut souligner que les normes internationales admises seront toutes respectées à Rütli. Dans ces conditions, il semble peu probable qu'une instance judiciaire internationale se prononcerait contre ce projet.

Il reste enfin l'idée de la participation financière du Vorarlberg qui pourrait donner là-bas le sentiment de partager aux bénéficiaires. Mais dans l'état actuel de la question, la NOK hésiterait à prendre des initiatives qui risqueraient d'être mal accueillies.

M. Bielka estime que les autorités du Vorarlberg sont profondément émues par les aspects écologiques du problème: c'est pourquoi il ne voit aucune contradiction entre l'opposition au projet de Rùthi et la participation à des projets situés dans d'autres parties de l'Autriche, d'ailleurs éloignés des frontières.

Quant à une participation financière à Rùthi, elle serait sans doute actuellement impossible même à envisager pour le gouvernement de Vorarlberg, pour des raisons politiques.

M. Nettel ajoute qu'une telle participation ne serait juridiquement pas admissible.

M. Diez souligne que la Suisse veillera à ce que les immisions soient réduites au minimum absolu que puissent assurer des installations techniques adéquates; il est d'ailleurs clair que la responsabilité internationale de la Suisse engagée dans ce projet sera honorée.

7) Divers

- a) M. Bielka souhaite informer la partie suisse d'un développement en ce qui concerne le centre de conférences de Vienne. Une délégation d'inspection de l'ONU s'y était rendue en 1972 et avait fixé à l'Assemblée générale de 1974 le terme d'un schéma directeur des réunions des Nations-Unies envisageant de tenir compte des possibilités d'accueil de Vienne, à côté de New York et Genève. L'Autriche vient donc de soumettre, à l'intention de l'Assemblée générale un memorandum dans ce sens. Il ne s'agit évidemment pas de concurrencer Genève.

M. Graber déclare que ces projets, déjà connus, sont interprétés en Suisse avec un esprit amical. Il se réfère cependant à une certaine tendance de l'organisation mondiale qui risque de défavoriser les centres européens par rapport à des centres situés dans des pays du Tiers-Monde. Des majorités, qui se soucient peu des coûts des réunions, pourraient renforcer cette tendance.

M. Bielka estime au contraire que l'existence de centres européens ayant une capacité suffisante pourraient réprimer ces velléités des pays du Tiers-Monde, d'autant plus que des réunions en Afrique ou en Amérique Latine, fort coûteuses, n'ont pas donné satisfaction à un certain nombre de délégations. Le Secrétaire général lui-même préfère aussi organiser les réunions en Europe.

- b) M. Bielka se propose de ne pas évoquer la question de la Corée du Nord lors de la conférence de presse.
- c) M. Bielka, remerciant chaleureusement ses hôtes pour l'organisation de cette visite qui lui tenait à coeur, voudrait à son tour accueillir M. Graber encore cette année en Autriche, sachant que la tradition suisse s'opposerait à une visite à l'étranger en 1975, année de la Présidence.

M. Graber regrette vivement que le calendrier trop chargé, compte tenu aussi des dates des sessions parlementaires, ne permette guère d'envisager un tel projet en cette fin d'année.

Fin de la séance: 19.15 h

Procès-verbal:

C. Caratsch

Ba 13. Sep. 74 18 Copie verte

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 10 septembre 1974

p.B.15.21.Au.(3) - CA/bo

Confidentiel

Visite de M. Erich Bielka en Suisse
 Procès-verbal des entretiens des 28 et 29 août 1974

Distribution:

- / M. le Chef du Département
 - / Direction politique, Division II (2 ex.)
 - / Direction des organisations internationales (2 ex.)
 - / Délégué à la coopération technique
 - MM. les Ambassadeurs / Thalmann
 - / Bindschedler
 - / Diez
 - / Müller
 - / de Ziegler
 - MM. / Zwahlen
 - / Brunner
 - / Fritschi
 - / Simonin
- / M. Blankart, Chef du Bureau de l'intégration
 - / M. l'Ambassadeur Jolles, Directeur de la Division du commerce
- Ambassades de Suisse à:
- | | |
|-----------------------|--------------|
| / Vienne | / Tokio |
| / Bruxelles | / Belgrade |
| / Bruxelles (Mission) | / Ottawa |
| / Sofia | / Luxembourg |
| / Pékin | / La Haye |
| / Copenhague | / Oslo |
| / Cologne | / Varsovie |
| / Berlin (RDA) | / Lisbonne |
| / Helsinki | / Bucarest |
| / Paris | / Stockholm |
| / Paris (Dél. OCDE) | / Madrid |
| / Strasbourg (Représ. | / Prague |
| Conseil de l'Europe) | / Ankara |
| / Londres | / Budapest |
| / Athènes | / Moscou |
| / Tel Aviv | / Washington |
| / Rome | / New York |
| | (Obs. ONU) |
-